

# Vals de Saintonge Communauté

## Rapport de présentation

### Budget 2023

## Rappel des principaux enjeux du budget 2023

Proposer un budget 2023 permettant de maintenir l'activité des services et la poursuite des programmes et actions engagées, tout en restant attentif à la **maîtrise des dépenses de fonctionnement**.

Procéder à la finalisation débutée en 2022 des **ajustements de l'organigramme des services** pour rendre la collectivité plus efficiente et réactive.

Continuer à soutenir **les partenaires locaux historiques** en charge de la gestion de services publics pour faire face à la crise économique conjoncturelle.

Conforter et accentuer la dynamique positive d'accueil des porteurs de projets, de développement économique et touristique et **favoriser l'attractivité du territoire**.

**Maintenir, adapter** et le cas échéant **développer** les **services publics** pour tendre vers un équilibre territorial en phase avec les besoins actuels et futurs des usagers.

## Rappel des principales orientations budgétaires 2023

### **Limiter l'incidence de l'augmentation conjoncturelle des dépenses de fonctionnement en réajustant la stratégie à long terme**

- Limiter le recours à l'emprunt pour éviter d'augmenter les charges financières de la section de fonctionnement
- Veiller à recentrer les charges à caractère général uniquement sur les besoins indispensables au fonctionnement des services
- Limiter les nouveaux projets s'ils ne sont pas finançables
- Engager une réflexion sur l'exercice des compétences communautaires afin de mettre en adéquation le niveau de service proposé avec les réels besoins des usagers

### **Ajuster la politique d'investissement**

- Limiter le démarrage de nouveaux gros projets d'investissement en 2023
- Evaluer la pertinence de tous les nouveaux projets et la capacité financière de la collectivité à les financer

### **Prendre les mesures indispensables pour limiter la dégradation des ratios de gestion**

- Limiter le recours à l'emprunt pour limiter la dégradation du ratio de désendettement
- Favoriser le financement des investissements par l'auto-financement (utilisation et diminution progressive de l'excédent reporté)

## Présentation globale du budget 2023

Dépenses de fonctionnement	
Charges à Caractère Général	4 882 748 €
Réserve financement des investissements	2 327 588 €
Charges de Personnel	12 362 613 €
Atténuation de Produits	4 781 038 €
Autres Charges de Gestion Courante	9 514 065 €
Charges Financières	174 000 €
Charges Exceptionnelles	17 000 €
Dotations aux provisions	527 928 €
Dépenses imprévues	2 000 000 €
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>36 586 980 €</b>
Virement à la section d'investissement	2 902 198 €
Opération ordre entre section	600 000 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>40 089 178 €</b>

Recettes de fonctionnement	
Atténuation de charges	365 000 €
Produits des services	945 268 €
Impôts et Taxes	26 107 431 €
Dotations, Subventions et Participations	5 651 822 €
Autres Produits de Gestion courante	386 154 €
Produits exceptionnels	5 000 €
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>33 460 675 €</b>
Excédent capitalisé	6 628 503 €
<b>Equilibre du budget</b>	<b>40 089 178 €</b>

Dépenses d'investissement dont RAR 2022	
Immobilisation incorporelles	359 206 €
Subventions d'Équipement versées	0 €
Immobilisations corporelles	1 057 342 €
Immobilisations en cours	2 974 902 €
Opérations d'équipement	825 647 €
Emprunts et Dettes Assimilées	1 126 000 €
Autres immobilisations financières	35 000 €
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>6 378 098 €</b>
Solde d'exécution reporté	949 159 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>7 327 257 €</b>

Recettes d'investissement dont RAR 2022	
Subventions d'Équipement reçues	2 122 603 €
Emprunts et Dettes Assimilées	1 003 000 €
Dotations, fonds divers et réserves	530 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
Dépôts et cautionnement reçus	0 €
Autres Immobilisations Financières	5 000 €
Produits des cessions d'immobilisation	50 000 €
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 710 603 €</b>
Virement de la section de fonctionnement	2 902 198 €
Opération ordre entre section	600 000 €
Solde d'exécution reporté	114 456 €
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>7 327 257 €</b>

## Un budget 2023 de transition marqué par la conjoncture

### Des dépenses réelles de 43 M d'€ équivalentes au budget primitif 2022

→ 36,6 M€ de dépenses réelles de fonctionnement (+ 11,2 %)

→ 6,4 M€ de dépenses réelles d'investissement (- 34 %)

Pas d'augmentation de la fiscalité

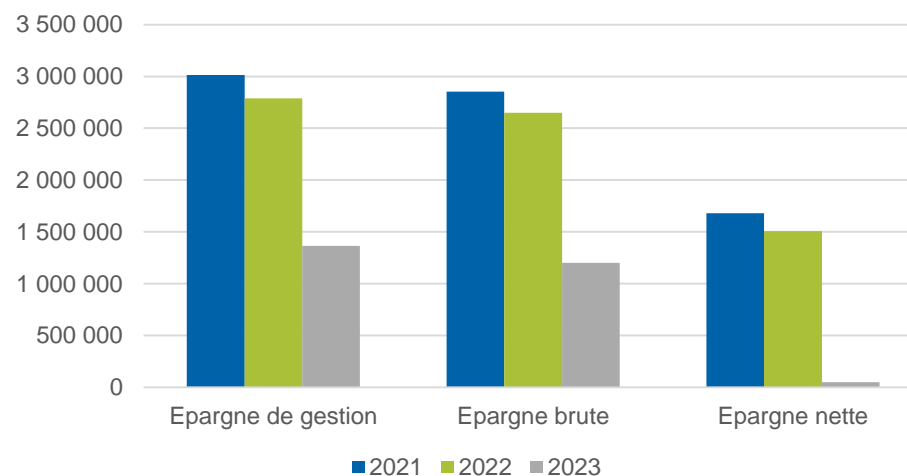
### Des ratios en forte dégradation :

→ Des épargnes en forte diminution par rapport aux exercices précédents

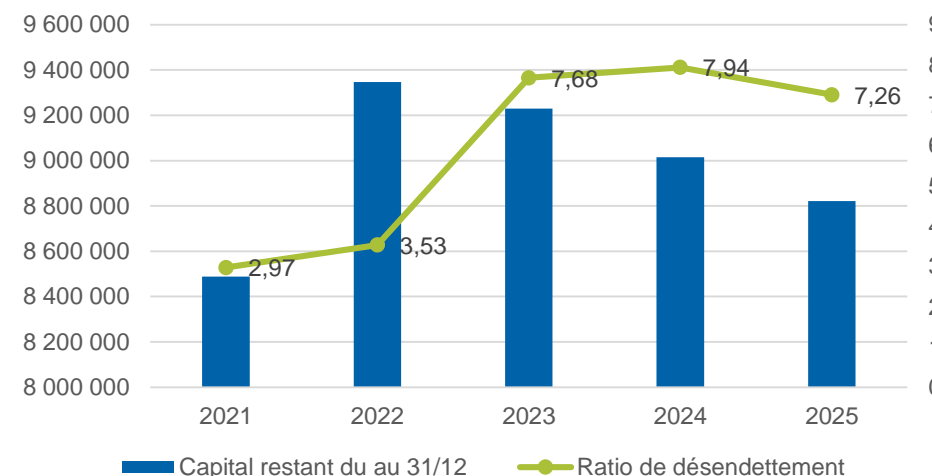
→ Une capacité de désendettement de 7,68 années fin 2023

→ Un encours de dette de 9 229 508 € au 31/12/2023 (budget principal)

Les Epargnes



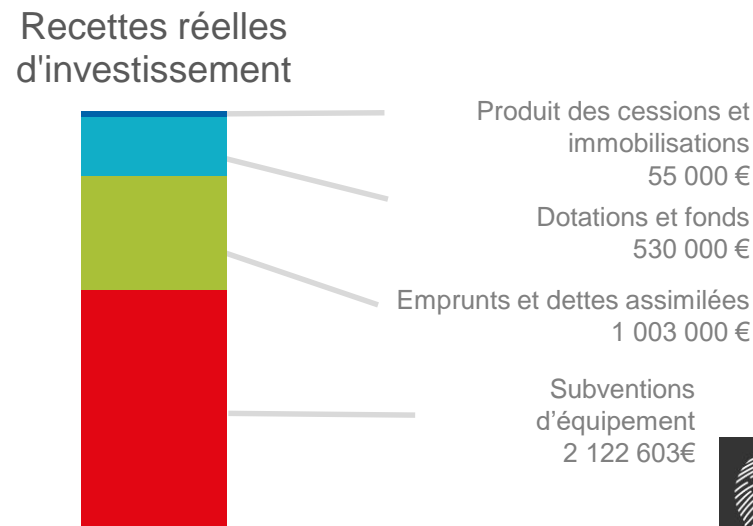
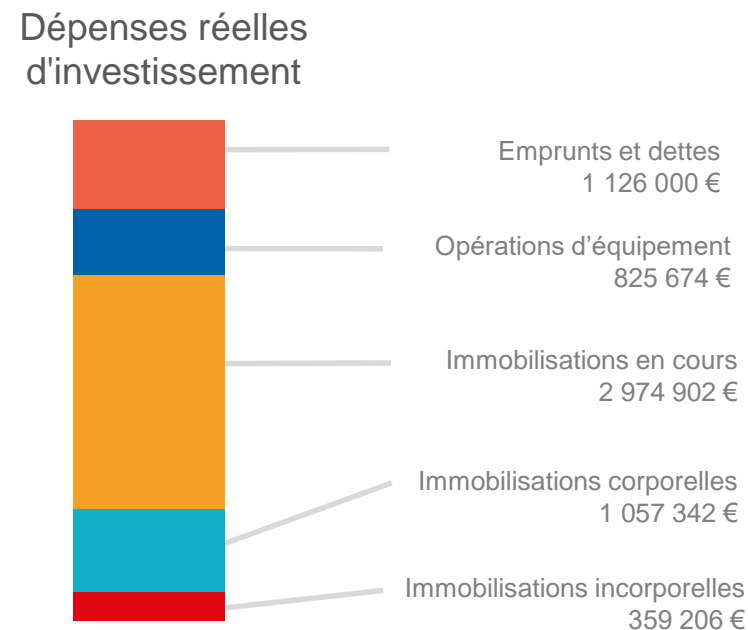
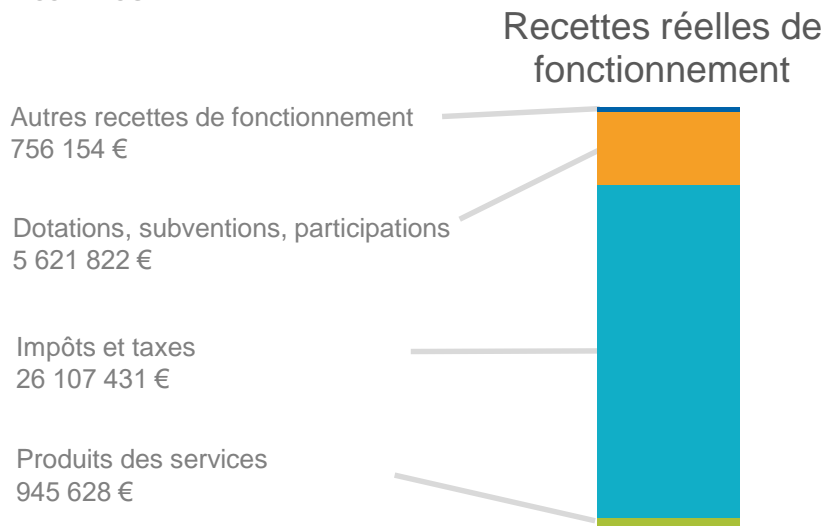
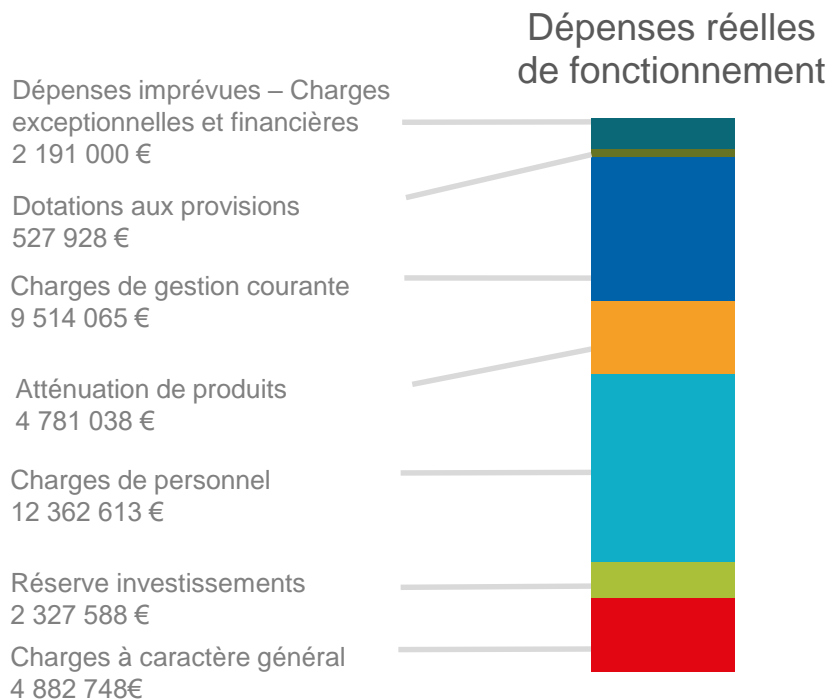
Endettement



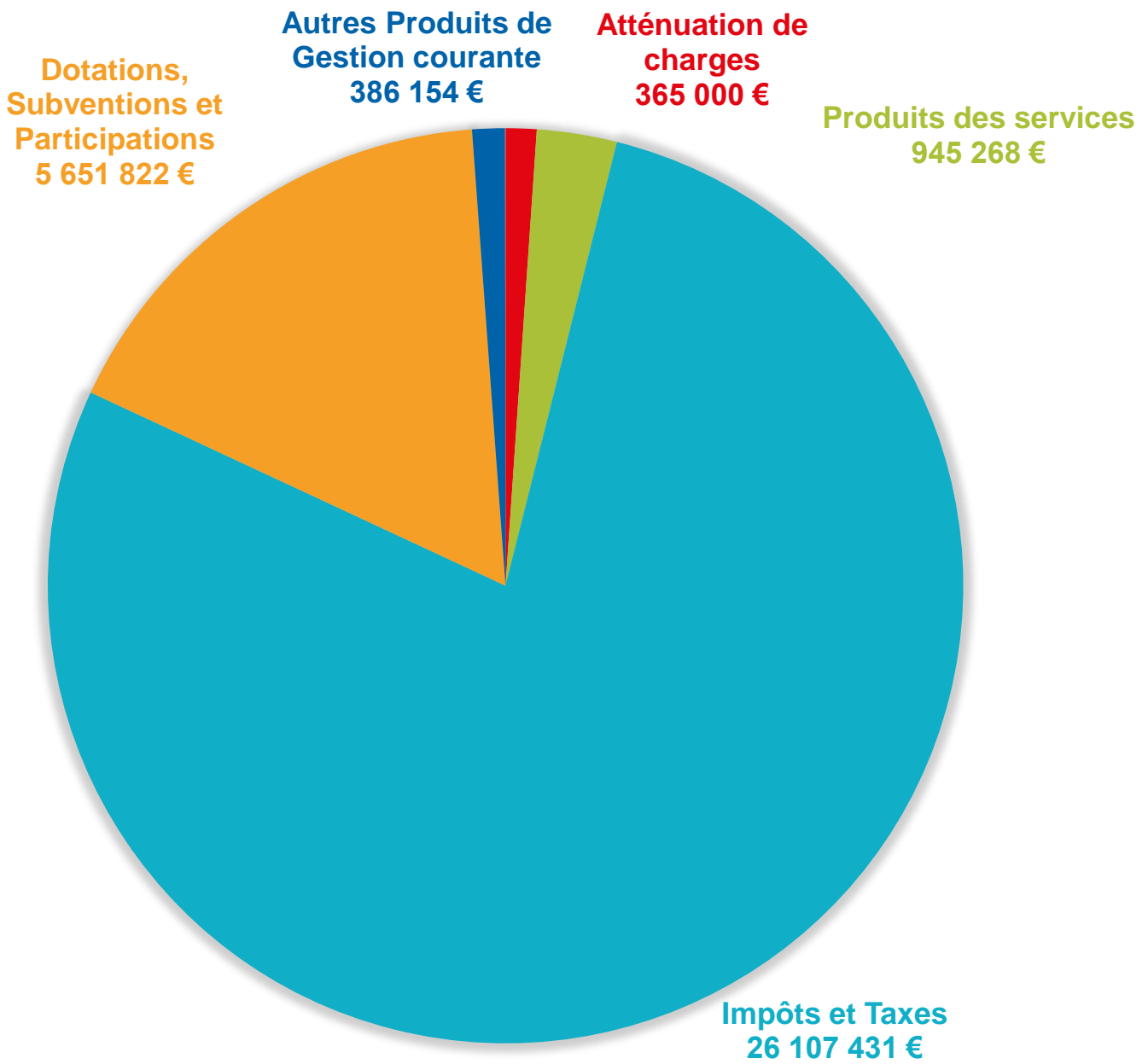
**Un budget global de 43 M€ en dépenses réelles**

**36,6 M€ en fonctionnement**

**6,4 M€ en investissement**

**Des recettes réelles de fonctionnement de 33,3 M€ (sans reprise de l'excédent)**



## Montants des recettes de fonctionnement

**Atténuations de charges (remboursement rémunération personnel) : 365 000 €**

**Produit des services : 945 000 €**

- ALSH, jeunesse, vacances, camps, périscolaire : 323 000 €
- Petite enfance : 115 000 €
- Restauration scolaire : 414 000 €
- Piscines d'été : 46 000 €
- Aire d'accueil GDV : 19 000 €
- Autres (ludothèque, atelier des entrepreneurs, véhicules...) : 28 000 €

**Dotations, subventions et participations : 5 652 000 €**

- Autre organismes (CAF, Contrat local Santé, Accompagnement social, MSA) : 1 280 000 €
- Droit du sol, aménagement : 280 000 €
- Dotations (intercommunalité + compensation des groupements) : 1 136 000 €
- Dotations de compensation (TP, TF, CET) : 2 100 000 €
- Département, région, FCTVA, leader : 355 000 €
- Etat (autres recettes) : 501 000 €

## Montants des recettes de fonctionnement

**Produits exceptionnels : 5 000 €**

**Autres produits de gestion courante : 386 000 €**

→ Revenu des immeubles (gendarmerie, logements, ADMR...) : 361 000 €

→ Autres produits divers : 25 000 €

**Impôts et taxes : 26 107 000 €**

→ Fiscalité directe locale : 7 234 000 €

→ Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 1 738 000 €

→ Taxe sur les surfaces commerciales : 644 000 €

→ Imposition forfaitaire entreprises de réseau : 1 693 000 €

→ Attribution de compensation : 800 000 €

→ Fonds de péréquation des ressources intercommunales : 714 000 €

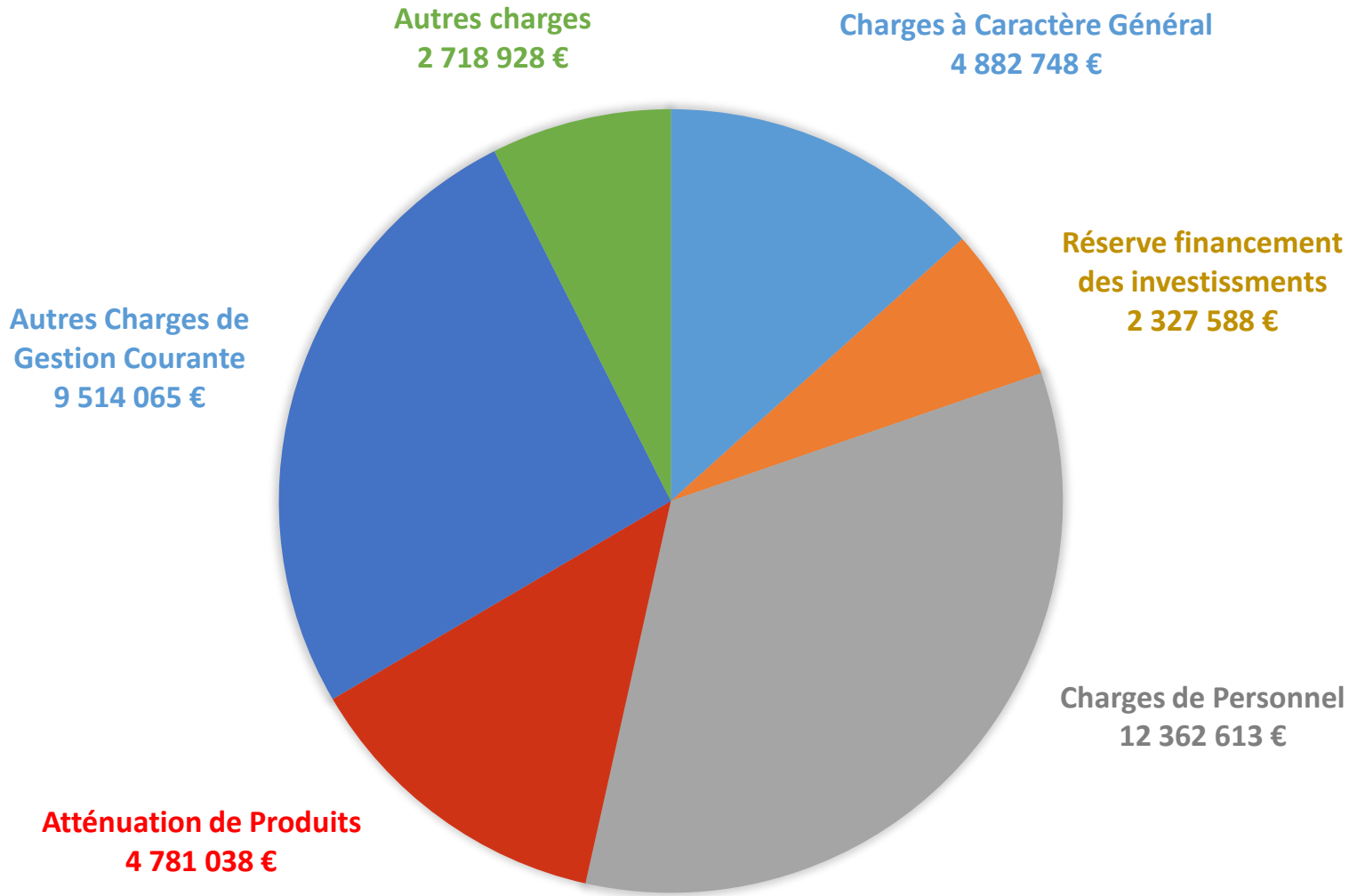
→ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 4 962 000 €

→ Fraction de TVA : 7 685 000 €

→ Taxe GEMAPI : 477 000 €

→ Taxe de séjour : 160 000 €

**Des dépenses réelles de fonctionnement de 36,6 M€ (sans opérations d'ordre)**



**Des dépenses de personnel en hausse de 7,5 % pour faire face aux contraintes externes et répondre aux projets politiques**

Les dépenses de personnel progressent de 7,5 % pour atteindre une masse salariale de 12 362 613 €.

Cette évolution répond à :

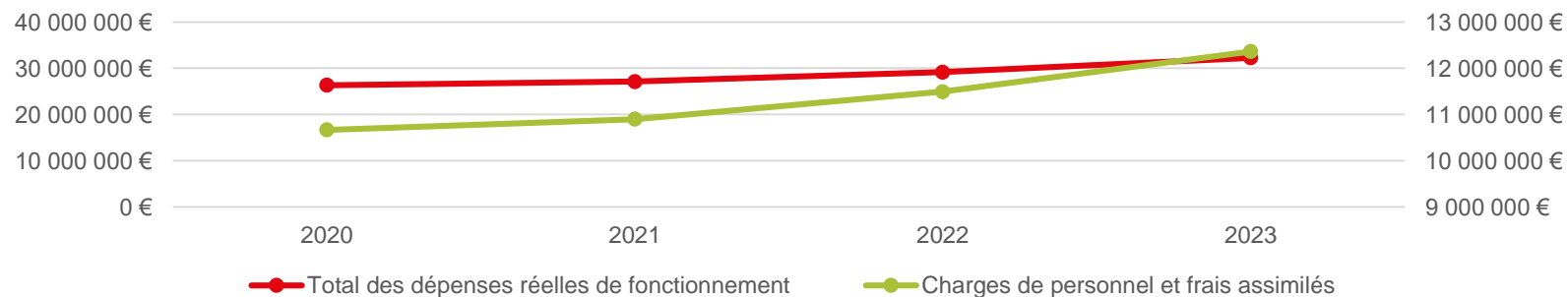
→ des contraintes externes :

- des décisions nationales de hausses du SMIC liées à l'inflation, de revalorisation du point d'indice de 3,5% au 1<sup>er</sup> juillet 2022, revalorisation de la catégorie B, etc. qui voient leurs effets en année pleine en 2023
- le **Glissement Vieillesse Technicité (GVT)** : avancement de carrière des agents

→ des choix de la CdC :

- finalisation des recrutements prévus en 2022 pour la mise en œuvre des projets politiques du projet de territoire et répondre au mieux aux besoins des habitants
- provision d'une enveloppe pour tendre vers une harmonisation du régime indemnitaire des agents

Evolution de la masse salariale / Dépenses réelles de fonctionnement



**Des dépenses de personnel en hausse de 7,5 % pour faire face aux contraintes externes et répondre aux projets politiques**

## **Les principaux postes de dépenses supplémentaires sur les charges de personnel :**

### **Mise en œuvre des mesures nationales : 420 600 €**

- Revalorisation SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2023 + provision pour une 2<sup>nd</sup>e hausse : 60 000 €
- Glissement vieillesse technicité (avancement échelon) : 80 000 €
- Revalorisation point d'indice de 3,5% (1<sup>er</sup>/07/2022) en année pleine : 500 000 € (soit + 250 000 € pour 2023)
- Indemnité de précarité : 30 600 €

### **Mise en œuvre des mesures locales : 335 000 €**

- Glissement vieillesse technicité (avancement grade) : 30 000 €
- Enveloppe harmonisation régime indemnitaire : 130 000 €
- Mise à disposition d'un chef de projet (compensé en recettes) : 25 000 €
- Recrutements nouveaux : 150 000 € (dont 45 000 € compensés)

**Des charges à caractère général en hausse de 22,6 % pour faire face à l'augmentation de l'énergie**

Les charges à caractère général progressent de 23 %, soit presque 900 000 € pour plusieurs raisons :

- Contexte de hausse des coûts énergiques
- Inflation sur les dépenses structurelles (carburants, alimentation, fournitures...)

### **Quelques exemples de coûts supplémentaires :**

Electricité : + 400 000 €

Alimentation : + 106 000 €

Combustible : + 40 000 €

Contrats de prestation de service : + 130 000 € (contrat de livraison de repas)

Fournitures d'entretien : + 15 000 €

Entretien de matériel roulant : + 15 000 €

**Des subventions qui font l'objet de demandes d'augmentation qui devront être arbitrées**

## **Développement touristique**

→ Contribution office de pôle : 475 000 €

## **Enfance / jeunesse**

→ Subvention ALSH Beaufief : 387 000 € (70 000 € supplémentaires demandés)

→ Subvention Lokal jeunes : 57 500 € (12 500€ supplémentaires demandés)

## **Politique sociale**

→ Mission locale : 103 100 €

→ A chacun son toit : 31 400 € (demande supplémentaire non chiffrée)

→ Tremplin 17 : 33 200 €

→ Contribution SIPAR : 21 400 €

## **Soutien aux associations vie locale**

→ A4 : 43 250 €

→ Cinémas : 46 000 €

→ Ecoles de musique : 44 750 €

## Les autres dépenses de fonctionnement

### Les principales autres charges de gestion courante (hors subventions)

- Contribution Cyclad : 4 951 000 €
- Déficit des budgets annexes : 1 533 300 €
- Contribution CIAS : 413 000 €
- Prise en charge des gratuités Atlantys : 170 000 €
- Indemnités élus : 205 600 €
- Reversement GEMAPI : 500 000 €
- Participation sivos et groupes scolaires : 293 000 € (dont école Sainte Sophie : 75 K€)

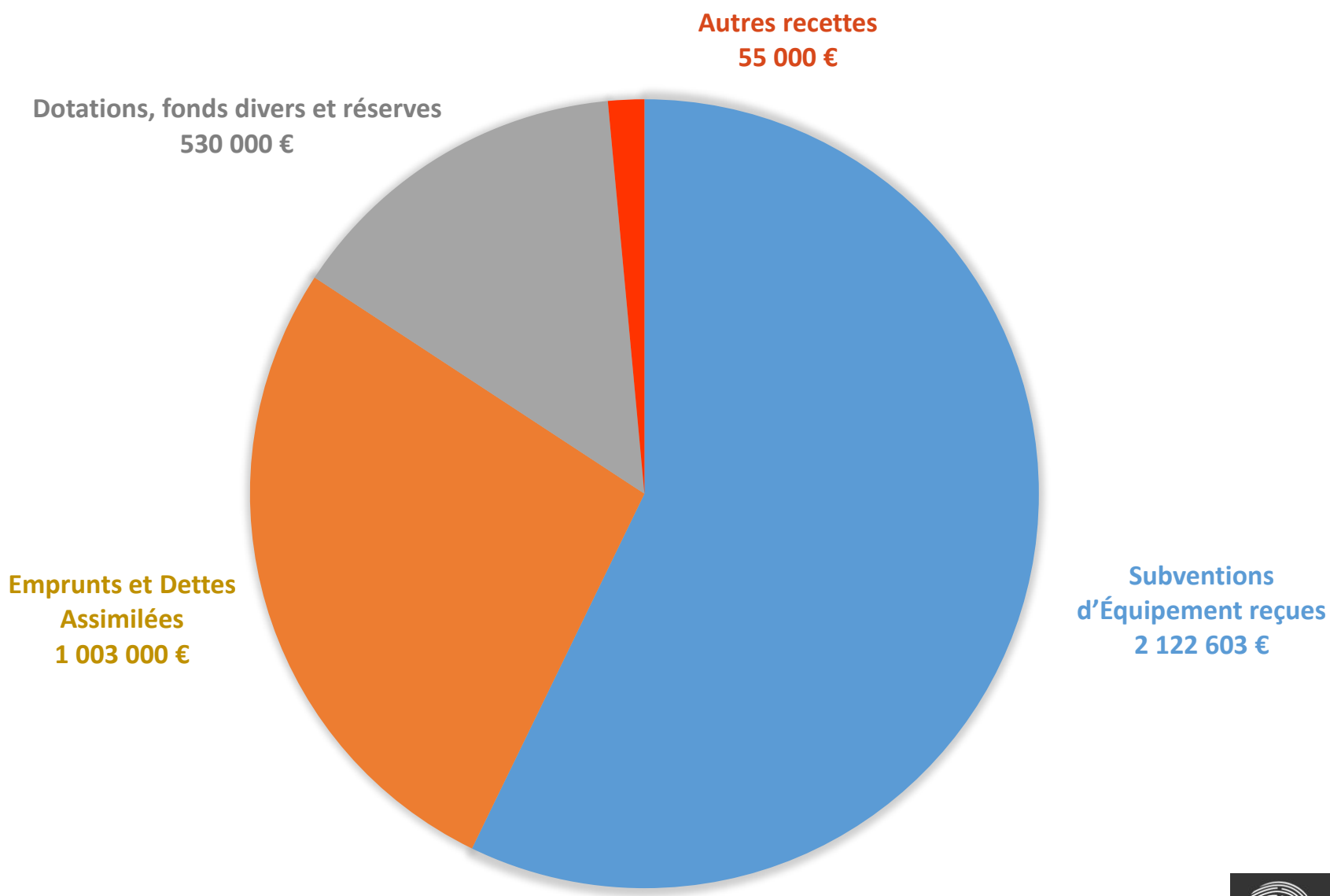
### Atténuation de produits

- Reversement de la taxe de séjour : 110 000 €
- Attributions de compensation : 4 210 000 € (avec reversement IFER éolien)
- Reversement FNGIR : 458 000 €

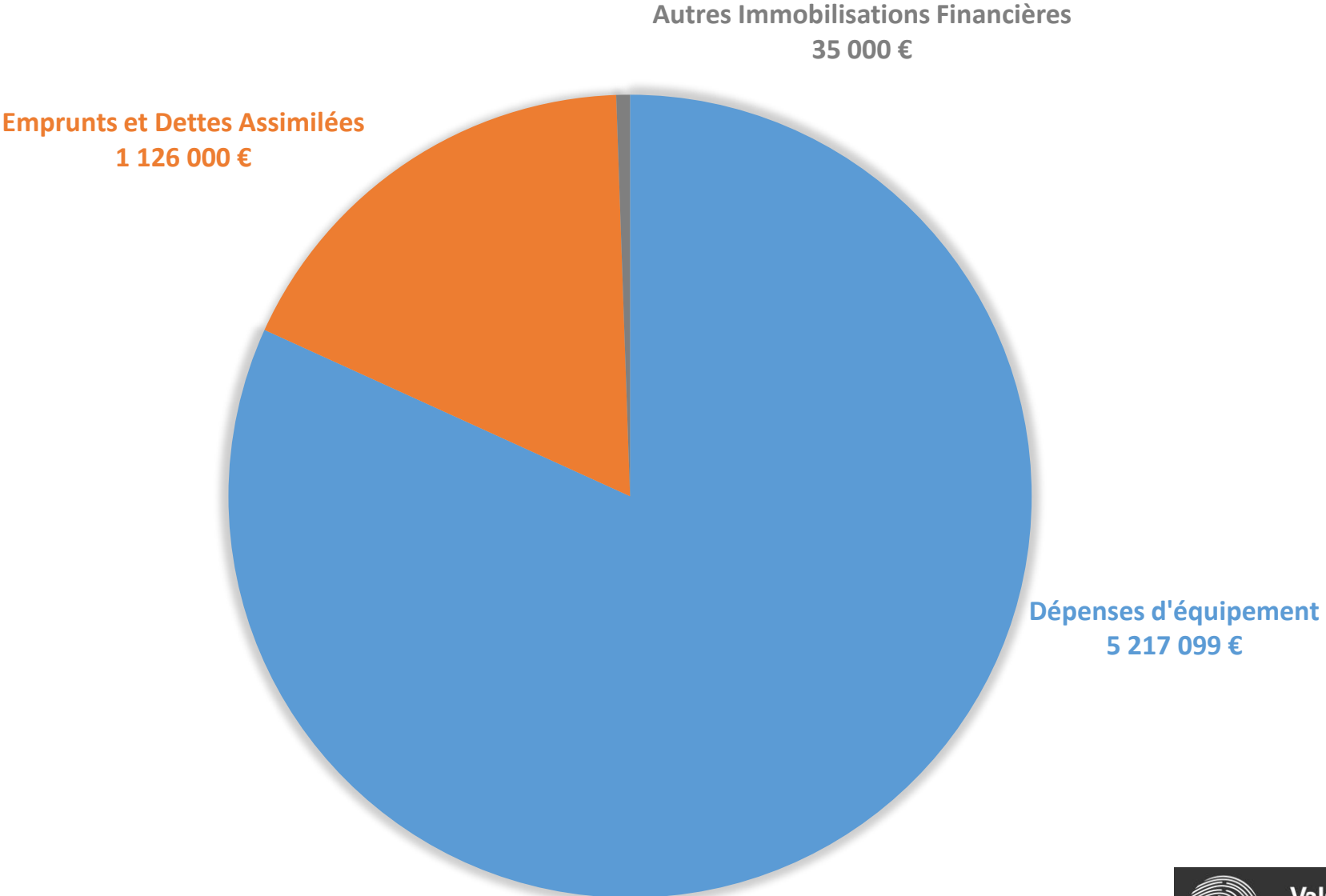
### Autres charges

- Charges financières et exceptionnelles : 191 000 €
- Provision pour risques : 527 000 €
- Dépenses imprévues (fonds de roulement) : 2 000 000 €

**Des recettes réelles  
d'investissement de  
3,7 M€**



**Des dépenses réelles  
d'investissement à  
hauteur de 6,3 M€**



## Les dépenses d'investissement prévues au PPI

### Bureau d'informations touristiques de Saint Jean d'Angély

Montant total du projet : 574 800 €

#### Description : Réhabilitation du BIT de Saint Jean d'Angély

- Projet de réagencement de l'office du tourisme pour répondre aux enjeux de la stratégie enfants/familles et à l'arrivée des curistes
- Scénographie du site sur le thème « Tout un Roman »
- Projet suivi d'une déclinaison scénographique progressive sur les autres sites
- Phase de concours lancée en 2023 pour retenir le maître d'œuvre
- Montant de l'inscription budgétaire 2023 : 20 000 €



**Les dépenses  
d'investissement  
prévues au PPI**

**Implantation de  
Totems touristiques**

**Montant total du  
projet de 186 000 €**

## Description : Implantation de totems touristiques

- Conception de 12 totems par des artistes
- Supports d'information qui s'inscrivent dans la stratégie d'accueil
- Objectifs : diffusion de l'information touristique en dehors des offices de tourisme
- Utilisation d'un QR Code comme portail qui dirige vers le compagnon de séjour « PAR ICI en Vals de Saintonge » avec information géolocalisée et ciblée
- Fil rouge de thématisation « Tout un Roman »

par ici 



Besoin d'inspiration ?

Composez votre programme, selon vos envies !



En famille



Shopping local



Visiter



Bouger

voir toutes les envies



<https://www.par-ici.destinationvalsdesaintonge.com/>

## Les dépenses d'investissement prévues au PPI

### Requalification ZA Moulinveau

5 phases de travaux pour un montant global de 2,8 M€

### Description : Requalification de la voirie et des réseaux

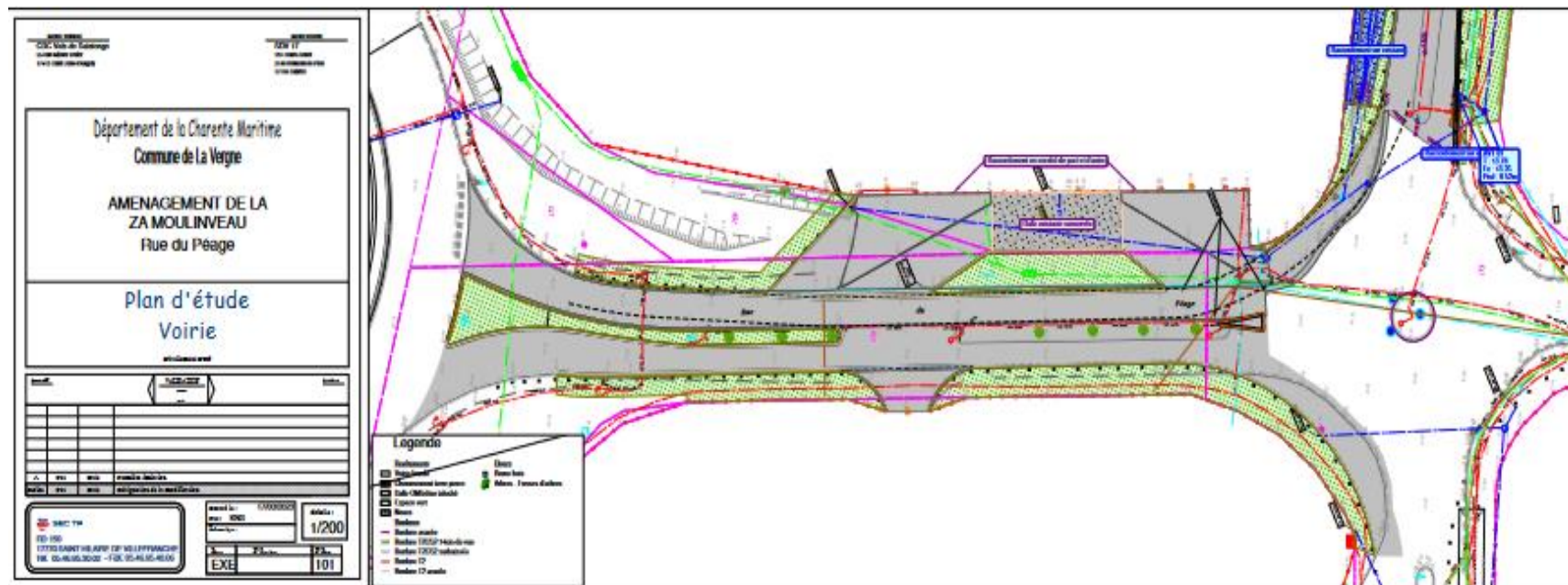
→ Requalification des espaces publics : réduction de l'emprise des infrastructures, suppression du terre-plein central et modification de la signalétique

→ Réhabilitation et révélation de la trame bleue : reconfiguration du réseau d'eaux pluviales, création d'un ensemble de noues

→ Inversion du phasage suite à une dégradation accélérée de la rue du péage

**Montant du projet 2023 : 586 000 K€**

**Montant des recettes : 33 000 K€**



## Les dépenses d'investissement prévues au PPI

### Construction d'une légumerie à Aujac

Montant du projet global : 1,4 M€

## Description : Construction d'un bâtiment de transformation agro-alimentaire

- Construction d'un bâtiment de 381 m<sup>2</sup> pour le compte du SIE
- Calendrier :
  - Réception et analyse des offres → 15 avril 2023
  - Démarrage des travaux → juin 2023
  - Réception → juin 2024

**Montant des CP 2023 dépenses : 884 000 €**



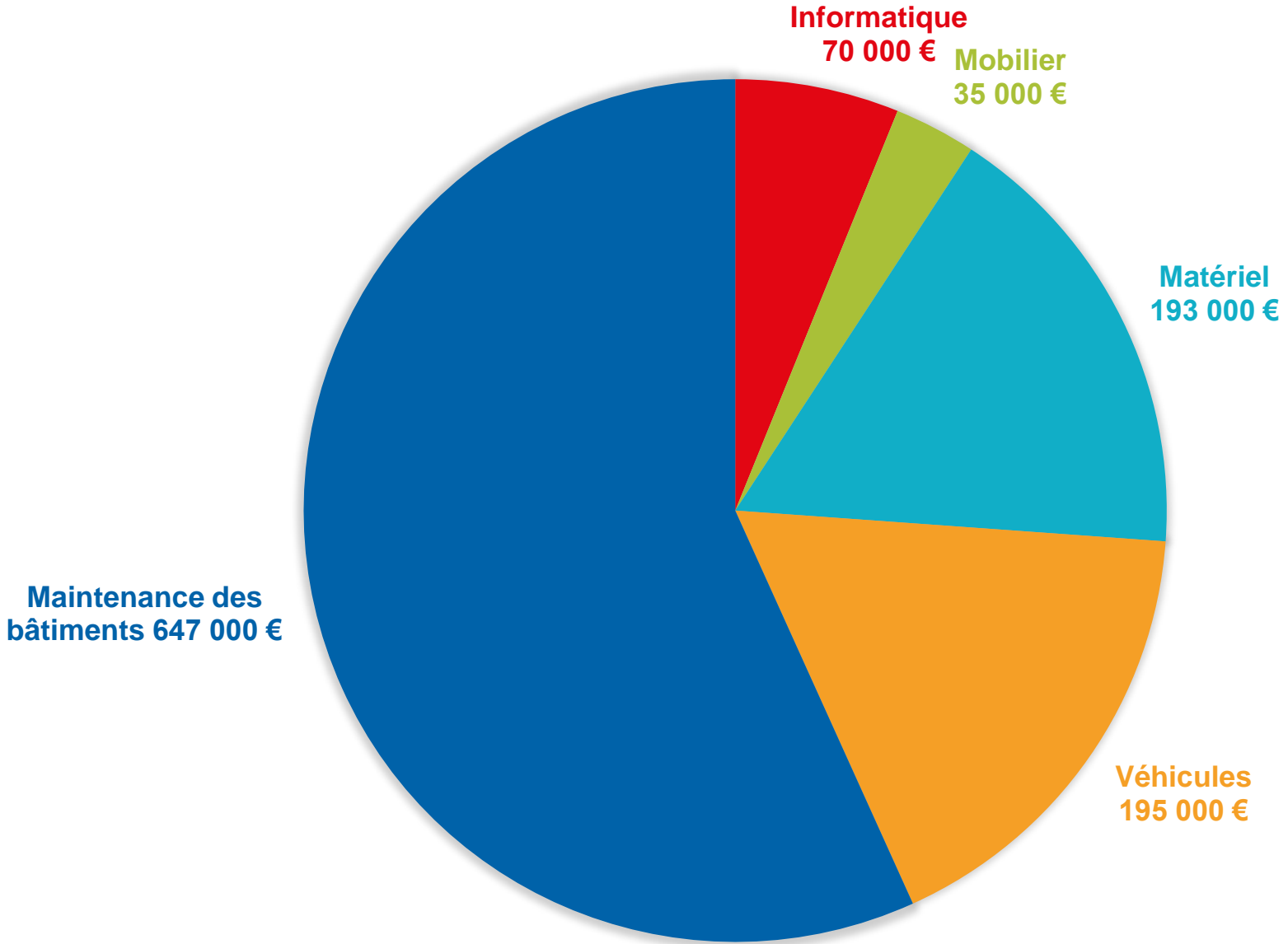
## Les dépenses d'investissement prévues au PPI

## Les autres investissements

### Les autres investissements prévus au PPI sur l'exercice 2023

- Maison des services publics (relocalisation mission locale et CIAS) : 500 000 €
  - acquisition du bâtiment
- Schéma de Cohérence Territoriale (études) : 37 500 €
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat : 230 000 €
- Etude réhabilitation de Beaufief : 20 000 €
- Etude projet équipements enfance/ jeunesse / éducation Loulay : 20 000 €
- Finalisation du programme « Cinévals » : 140 000 €
- Réfection de la toiture et des sols du bâtiment des Resto du Coeur : 200 000 €
- Finalisation du programme « Piscine de la Grenouillette » : 287 000 €

**Les dépenses d'investissement prévues hors PPI à hauteur de 1,14 M d'€**



## Des dépenses d'équipement prévues à hauteur de 493 000 €

Nature	Montant AP	CP 2023		CP 2024	CP 2025	CP 2026
		RAR 2022	Crédits 2023			
2183 Informatique services	281 288 €	1 288 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
2183 Informatique écoles			20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
2184 Mobilier	85 072 €	15 072 €	35 000 €	35 000 €		
2188 Matériel technique (petit équipement)	583 983 €	47 983 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
2188 Matériel (cuisine, tondeuse, matériel piscine, vélo...)			100 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €
2188 Matériel entretien projet			68 000 €	43 000 €		
2182 Véhicule légers	295 000 €		100 000 €	50 000 €	50 000 €	
2182 Véhicules utilitaires			95 000 €			
<b>Sous-total</b>	<b>1 245 343 €</b>	<b>64 343 €</b>	<b>493 000 €</b>	<b>298 000 €</b>	<b>220 000 €</b>	<b>170 000 €</b>

## Des dépenses de maintenance prévues à hauteur de 647 000 €

Nature des travaux	Crédits ouverts 2023	Observations
Aménagement ludothèque	600 €	Aménagement sanitaire - Lave-main enfant dans la nurserie
Aire d'accueil des gens du voyage	6 000 €	Pose d'un adoucisseur et d'une climatisation pour éviter le dysfonctionnement des électrovannes
Croque soleil climatisation	18 000 €	Installation de climatisation dans les deux salles de vie
Croque soleil baie vitrée	15 000 €	Changement des baies vitrées des 2 salles de vie
Bernay Saint Martin - PAC	165 000 €	Etude + remplacement de la pompe à chaleur sous-calibrée pour le bâtiment
Ecole Aulnay - chaudières	50 000 €	Remplacement des deux chaudières
Ecole Gambetta - huisseries	65 000 €	Remplacement des huisseries du réfectoire (portes et fenêtres)
Ecole Asnières - Toiture	17 000 €	Mise en sécurité de la toiture des sanitaires – Affaissement d'une poutre
Piscine Tonnay-Boutonne	250 000 €	Réfection des résines des bassins + remplacement d'un échangeur (température eau)
Gymnase Saint Savinien	14 000 €	Remplacement des menuiseries de l'étage (mise en sécurité suite accident)
ADMR - réseaux	6 400 €	Séparation des réseaux avec ancien FJT (projet UDAF)
Centre technique	40 000 €	Création de sanitaires supplémentaires
<b>Sous-total Enveloppe Travaux maintenance disponible</b>	<b>647 000 €</b>	

## Annexe 1

## Les taux d'imposition

La proposition budgétaire 2023 est construite sur la base de taux de fiscalité inchangés.

Taux	2021	2022
Cotisation Foncière des entreprises	25,7 %	25,7 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	11,6 %	11,6 %
Taxe sur le foncier non bâti	12,1 %	12,1 %
Taxe sur le foncier bâti	2,58 %	2,58 %

## Annexe 2

## Les effectifs

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le nombre total d'agents rémunérés (364), répartis de la façon suivante :

Nombre d'agents	Au 1er janvier 2023
Titulaires	229
Contractuels	135

Nombre d'agents	Au 1er janvier 2023
Catégorie A	28
Catégorie B	26
Catégorie C	310

Evolution des dépenses de personnel :

Budget	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023
Budget principal	10 565 178 €	10 623 128 €	10 896 455 €	11 492 949 €	12 362 613 €
Evolution en %		0,55 %	2,57 %	5,47%	7,56%

## Annexe 3

## Les principaux ratios

	2021 - VDS	2022 - VDS	2023 - VDS	Strate*	
Ratio 1	504	535	604	367	Dépenses réelles de fonctionnement / population
Ratio 2	122	123	135	321	Produit des impositions directes / population
Ratio 3	577	585	627	437	Recettes réelles de fonctionnement / population
Ratio 4	63	82	71	89	Dépenses d'équipement brut / population
Ratio 5	158	153	175	264	Encours de la dette / population
Ratio 6	44	45	47	74	Dotation globale de fonctionnement / population
Ratio 7	40,19 %	39,43 %	38,00%	40,3 %	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement
Ratio 9	91,2 %	95,12 %	99,76%	89,3 %	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement
Ratio 10	10,94 %	14,06 %	16,19%	20,3 %	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
Ratio 11	30,36 %	26,21 %	27,93%	60,2 %	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement

\* Ratios des groupements de communes à fiscalité propre 2020 – EPCI 50 000 à 100 000 habitants – Source : les collectivités locales en chiffres 2021 – Direction Générale des Collectivités locales